



Le Sénat présente

France, Patrimoines et Territoires d'exception

Du 5 mars au 3 juillet 2022

Grilles du Jardin du Luxembourg

Rue de Médicis - 75006 Paris

Accès libre au public - Éclairage nocturne

Communiqué de presse

L'EXPOSITION

Le Sénat et l'association *France. Patrimoines & Territoires d'exception* présentent du 5 mars au 3 juillet 2022, une exposition dessinant les multiples visages des sites patrimoniaux et espaces naturels de France. Sous le prisme des 82 photographies accrochées sur les grilles du jardin du Luxembourg, la diversité et la richesse de ces lieux d'exception se dévoilent tour à tour et invitent le public au dépaysement.

La fraîcheur d'un matin d'automne dans la vallée de la Vézère, le travail précis du gantier de Millau, les ruelles étroites de Serres, ou encore le quai des Carmes le long de la Maine à Angers... sont autant d'occasions de se laisser surprendre par les nombreux trésors patrimoniaux de la France. À la croisée des sites, des hommes et des savoir-faire, les photographies illustrent une image plurielle du pays, où s'affirment à la fois la singularité et la beauté des lieux, leur caractère vivant et innovant, l'attention portée à la préservation et à la qualité du patrimoine, et la rencontre avec l'habitant.

- Vue lointaine sur la silhouette de la bastide de Monflanquin (Lot-et-Garonne)
© Antoine Dominique



Le parcours de l'exposition s'organise autour d'un parti pris esthétique, liant les images par sensibilité, qu'elles soient chromatiques, lumineuses, de composition, par résonances thématiques ou à l'inverse par jeu de contrastes.

Révéléateur de bijoux méconnus, ce voyage illustre l'exceptionnel tableau dans lequel se retrouvent les quelque 2 000 sites membres des associations regroupées au sein de *France. Patrimoines & Territoires d'exception*. Il donne à chacun la possibilité de voir et comprendre leur équilibre fragile au fil du temps.



■ Opération de maillochage par un artisan verrier de Biot (Alpes-Maritimes) © Ville de Biot



Transmettre l'image de la France telle qu'elle est dans la diversité de ses paysages, ses villes et villages, mais aussi à travers ses savoir-faire et sa gastronomie auprès d'une cible locale et internationale, est un des enjeux majeurs de cette exposition.

Après près de deux ans d'une crise sanitaire qui a ébranlé l'économie touristique du pays, ce projet s'inscrit dans une démarche de soutien et de relance de l'économie touristique locale. Il permet également d'inventer un nouveau tourisme, durable, insolite, de proximité en désaisonnalisant, et en décentralisant la fréquentation touristique, et en invitant à la redécouverte de destinations oubliées ou méconnues, par l'usage des mobilités douces. Ce tourisme choisi, contribue ainsi à la préservation et au développement durable des territoires.

COMMISSARIAT

Florence Guionneau-Joie

L'ASSOCIATION



En octobre 2019, sous l'impulsion de Martin Malvy, Président de *Sites & Cités*, sept réseaux de villes et territoires patrimoniaux, ruraux et urbains, ont décidé de se réunir sous une bannière commune. Leur objectif est de favoriser la promotion des sites, cités et espaces naturels protégés, où le tourisme prend appui sur des patrimoines et des paysages d'une grande variété.

France. Patrimoines & Territoires d'exception associe le patrimoine (bâti, naturel, immatériel...) à des notions d'excellence, de qualité, de modernité de préservation et de gestion durable, d'accueil, de lien avec des territoires habités et vivants et qui répond à des critères d'offre nationale, européenne et internationale. Elle fédère les labels à l'échelle nationale pour mieux rayonner au national et à l'étranger, les rendre plus opérationnels en termes d'image et définir une offre permettant un tourisme équilibré sur l'ensemble du territoire.

Ce tourisme « buissonnier » a pour objectif de mieux répartir les flux, d'allonger les saisons touristiques et d'inciter à aller à la rencontre de territoires, de lieux, de savoir-faire moins connus dans un esprit de réponse au tourisme de masse. L'exposition *France. Patrimoines & Territoires d'exception* symbolise l'union des sept réseaux et marque aussi le bel accomplissement de leur coopération.

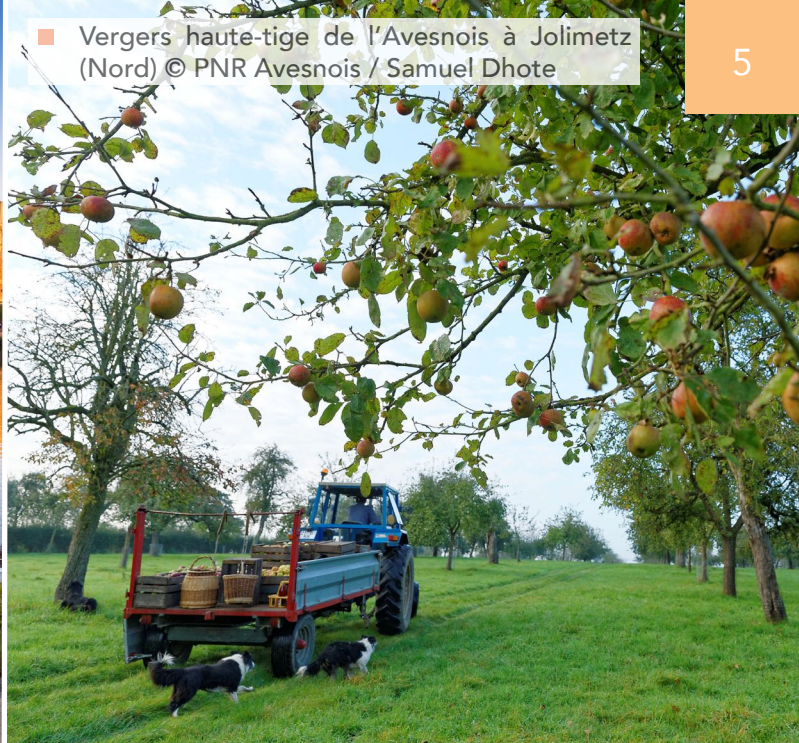
LES SEPT RESEAUX MEMBRES



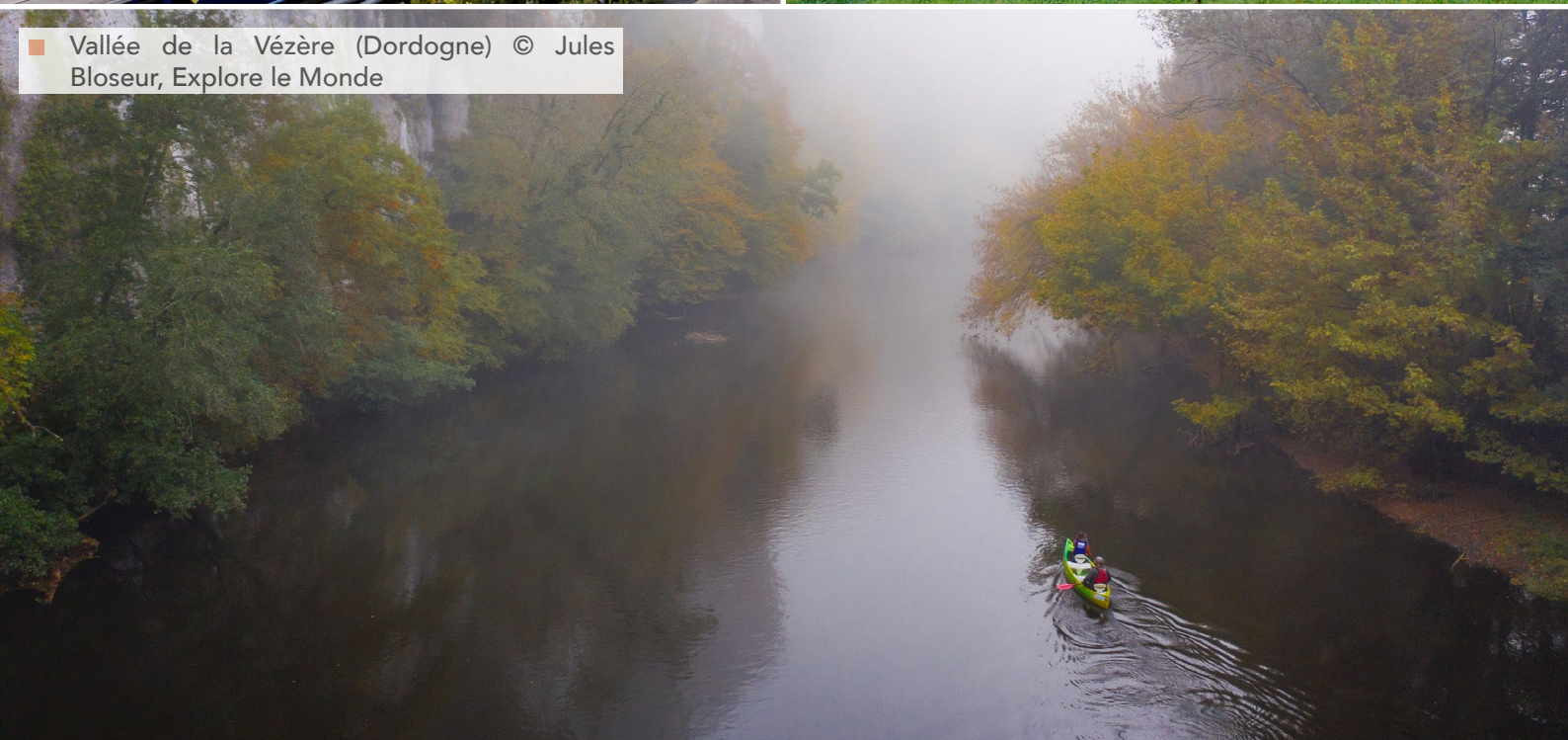
Quai des Carmes le long de la Maine à Angers (Maine-et-Loire) © Sophie Granger



Vergers haute-tige de l'Avesnois à Jolimetz (Nord) © PNR Avesnois / Samuel Dhote



Vallée de la Vézère (Dordogne) © Jules Bloiseur, Explore le Monde



Cœur historique de Josselin (Morbihan) © Alexandre Lamoureux



Coucher de soleil sur la Tour de Crest (Drôme) © Florent Debaud

